

Terres et Cultures Solidaires ah si tous les gars du monde... bénéficie du statut d'association d'intérêt général. A ce titre elle est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts (66%) et délivre un reçu fiscal

NOM : PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

TEL OU

J'adhère à Terres et Cultures Solidaires pour l'année civile. Je choisis l'option suivante :

- Cotisation de base : 15 € par an
- Membre de soutien : 120 € par an (15 € adhésion + 105 € soutien), ou 10 €/mois
- Membre bienfaiteur : 240 € par an (15 € adhésion + 225 € soutien), ou 20 €/mois
- Montant libre : ____ euros (15 € adhésion + solde soutien)
- Je ne désire pas adhérer à TCS mais je fais un don de _____ euros

Règlement : Merci d'effectuer votre règlement soit

- par virement sur le compte de l'association (RIB sur le site) - A privilégier
- par chèque à l'ordre de Terres et Cultures Solidaires – chez Mme Dominique MOREL - 7 rue Saint Exupéry— 69600 OULLINS.

En m'acquittant de ma cotisation :

- J'atteste avoir pris connaissance des statuts de l'association et les accepte sans réserve
- Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour mon don
- Je certifie sur l'honneur être majeur et l'exactitude des renseignements communiqués ci-dessus.

Fait à : _____ Le _____ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Adresse postale

Terres et Cultures Solidaires
chez Mme Dominique Morel
7 rue Saint Exupéry
69600 Oullins

terresetculturessolidaires@gmail.com

www.terresetculturessolidaires.fr

tél. 06 66 74 90 57 / 06 86 71 75 35

Association loi 1901 - Préfecture du Rhône - N° W691082693

Siège social

Maison Bertly Albrech
Association TCS
14 place Jules Grandclément
69100 Villeurbanne

L'association Terres et Cultures Solidaires ne pratique ni l'achat, ni la vente, ni l'échange de fichiers.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en nous écrivant.